



REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUE

BOVIN VIANDE



La filière bovin viande se compose de plusieurs types de systèmes (naisseurs, reproducteurs, engraisseurs,...) avec ou sans diversification végétale et animale. Ils s'organisent tous autour d'un réseau coopératif de commercialisation : la Sicarévia. Le Réseau de Références de La Réunion s'est intéressé à quatre types de systèmes d'exploitation, représentatifs de la diversité existante et présentant un potentiel de développement :

- ➔ les Naisseurs Spécialisés (NS)
- ➔ les Naisseurs avec Diversification Végétale (NDV) *avec de la pomme de terre*
- ➔ les Naisseurs Engraisseurs (NE)
- ➔ les ENGraisseurs mâles (ENGM) diversifiés avec la culture de canne à sucre.



Le Réseau bovin viande réunionnais est composé d'une quinzaine de fermes. Les données recueillies régulièrement, grâce à la participation active des éleveurs, sont utilisées afin de constituer des références technico-économiques qui serviront d'une part, de support aux nouveaux éleveurs et d'autre part, à estimer les surcoûts de production.

La Chambre d'Agriculture de La Réunion est le maître d'œuvre local de ces actions, avec l'appui de la coopérative Sicarévia pour la validation des données. Au niveau national, l'Institut de l'Élevage soutient et valide les travaux du Réseau.

SOMMAIRE

Typologie des systèmes d'élevage du Réseau bovin viande 2014 – 2015.....	3
Prix moyen des ventes 2015.....	4
Aides POSEI 2014 -2015.....	5
Aides interprofessionnelles ARIBEV 2015.....	5
Charges opérationnelles 2014 – 2015.....	7
Charges structurelles 2014.....	8
Valeurs d'inventaire du cheptel.....	8
Coefficient UGB.....	9
Grille de rendement selon le type génétique et la catégorie.....	9
Engraissement de taurillons avec broutard de 7 ou 10 mois.....	10
Engraissement de génisses avec broutarde de plus de 10 mois.....	11
Contacts.....	12

AVERTISSEMENTS

concernant l'utilisation des fiches du référentiel

Les fiches du référentiel bovin viande réunionnais sont établies à partir d'un suivi de fermes dans le cadre des travaux du Réseau de Références en Elevage. Ces références concernent seulement les systèmes d'exploitation qui suivent le même type de fonctionnement que ceux retenus par la typologie du Réseau.

Les données techniques et les charges présentées ici sont issues de l'exercice 2014, actualisées avec les données de conjoncture de 2015, disponible à la date (prix de vente, aides, prix de l'aliment). Les prix figurant dans ce document s'entendent tous hors TVA.

Domaine de validité :

Naisseur Spécialisé (NS) :

SAU de 35 à 50 ha - 30 à 50 vaches allaitantes
de 1 à 2 UMO - Chargement de 1,5 à 2 UGB/ha
Productivité numérique de 0,80 à 0,95

Naisseur avec Diversification Végétale (NDV) :

SAU de 8 à 20 ha - 15 à 30 vaches allaitantes
de 1 à 2 UMO - Chargement de 1,7 à 2,7 UGB/ha
Productivité numérique de 0,70 à 0,80

Naisseur Engraisseur (NE) :

SAU de 45 à 70 ha - 60 à 80 vaches allaitantes
De 2 à 3 UMO - Chargement de 1,5 à 2,5 UGB/ha
Productivité numérique de 0,77 à 0,90

ENGraisseur mâle (ENGm) diversifié avec de la canne à sucre :

SAU de 2 à 7 ha dont 2 ha de SFP minimum
1 UMO – 25 places à l'année

TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE DU RESEAU BOVIN VIANDE 2014 - 2015

A partir des données technico-économiques du suivi des fermes du Réseau de Références en Elevage, deux modélisations ont été réalisées : l'**Exploitation Standard (ES)** et le **Cas-Type Objectif (CTO)**, tous deux représentatifs du fonctionnement cohérent de l'atelier, en rythme de croisière.

L'**Exploitation Standard (ES)** est représentative de la moyenne des exploitations de ce type. Ses données techniques et économiques sont positionnées selon des bases de données plus larges et l'expertise filière. L'ES sert de référence pour une installation, sur le court terme.

Le **Cas-Type Objectif (CTO)** correspond à la situation d'un élevage performant, soit la moyenne haute (tiers supérieur) des données technico-économiques des élevages de ce type. Les résultats sont confortés par les données des fermes suivies et l'expertise des conseillers. Le CTO sert de référence sur du moyen-long terme.

Les données présentées dans ce référentiel sont celles du **Cas-Type Objectif (CTO)**.

➤ Caractérisation des systèmes d'exploitation en suivi

Structure				
Code système	NS	NDV	NE	ENGm ¹
SAU (ha)	40	17	60	7
SFP (ha)	40	16	60	2
UGB² totales	59	28	104	13
UMO totales	1,5	1,8	2,5	1,5
Chargement (UGB/SFP)	1,5	1,8	1,7	6,7

Tableau 1: Structure des exploitations bovin viande selon la typologie Réseau de Références de La Réunion (2014 - 2015)

Troupeau viande				
Code système	NS	NDV	NE	ENGm ¹
Vaches allaitantes	45	22	65	---
Animaux engraisés	---	---	48	25
Taux de renouvellement	15 %	15 %	15 %	---
Concentrés (kg/UGB)	600	450	1 100	3 000
Productivité numérique³	90 %	75 %	86 %	---
Production Brut Viande Vive⁴ (t)	13	5	34	8

Tableau 2: Description du troupeau bovin viande selon la typologie du Réseau de Références de La Réunion (2014 - 2015)

¹ Engraissement mâle : Voir fiche de production page 10.

² UGB (Unité Gros Bovin) : voir détail en annexe page 9.

³ Productivité numérique = nombre de veaux sevrés divisé par le nombre moyen de vaches présentes

⁴ Production Brute de Viande Vive = quantité de viande vendue + viande autoconsommée – viande achetée +/- variation d'inventaire

PRIX MOYEN DES VENTES 2015

Les aides interprofessionnelles sont incluses dans les prix présentés ci-dessous (voir le détail des montants page 6) et La cotisation interprofessionnelle et le fonds de développement naisseur ont été déduits.

Vente des Naisseurs Spécialisés (NS)	Poids moyen	Prix moyen
Engraissement	en vif	en € / kg vif
Broutard femelle	260 kg	3,29
Broutard mâle	290 kg	4,46
Boucherie	en carcasse	en € / kg carcasse
Réforme	300 kg	4,67
Reproduction	en vif	en € / tête
Broutard femelle	300 kg	1 400

Tableau 3: Prix moyens des ventes des élevages Naisseurs Spécialisés (NS) (sources : Réseau 2015)

Vente des Naisseurs avec Diversification Végétale (NDV)	Poids moyen	Prix moyen
Engraissement	en vif	en € / kg vif
Broutard femelle	250 kg	3,29
Broutard mâle	260 kg	4,60
Boucherie	en carcasse	en € / kg carcasse
Réforme	280 kg	4,06
Reproduction	en vif	en € / tête
Broutard femelle	300 kg	1 400

Tableau 4: Prix moyens des ventes des élevages Naisseurs avec Diversification Végétale (NDV) (sources : Réseau 2015)

Vente des Naisseurs Engraisseurs (NE)	Poids moyen	Prix moyen
Boucherie	en carcasse	en € / kg carcasse
Génisse	300 kg	5,59
Jeune Bovin	400 kg	5,58
Réforme	300 kg	4,37
Reproduction	en vif	en € / tête
Broutard femelle	300 kg	1 400

Tableau 5: Prix moyens des ventes des élevages Naisseurs Engraisseurs (NE) (sources : Réseau 2015)

Vente des ENGraisseurs mâles (ENGm)	Poids moyen	Prix moyen
Boucherie	en carcasse	en € / kg carcasse
Jeune Bovin	360 kg	5,51

Tableau 6: Prix moyens des ventes des élevages ENGraisseurs mâles (ENGm) (sources : Réseau 2015)

AIDES POSEI 2014 – 2015

L'ADMCA de 2015 est calculé d'octobre 2014 à septembre 2015 puis validé en mars 2016.

Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA) Aide au Développement et au Maintien du Cheptel Allaitant (ADMCA)	
Seuils et plafonds	Aides 2014-2015
Pour les 80 premières vaches allaitantes	250 € / vache
Au delà des 80 vaches allaitantes	200 € / vache
Compléments pour les veaux	200 € / veau

Tableau 7: Détail des aides pour vaches allaitantes (sources : DAAF, 2014-2015)

Prime à l'abattage 2014 - 2015	
Catégorie	Montant
Veaux	60 €
Gros bovins	130 €
Complément Réunion 2014 – 2015 pour les gros bovins	
Catégorie	Montant
Tranche A : 220 – 270 kg carcasse	80 €
Tranche B : 271 – 320 kg carcasse	130 €
Tranche C : plus de 320 kg carcasse	170 €

Tableau 8: Détail de la prime à l'abattage (sources : DAAF, 2014-2015)

ICHN (surfaces fourragères) 2014 - 2015		Zone de montagne €/ha	
Chargement⁵ (UGB/ha)	Pourcentage de prime payée	0 – 25 ha	26 – 50 ha
0,10 à 0,50	70 %	232,05	154,70
0,51 à 1,00	90 %	298,35	198,90
1,01 à 2,50	100 %	331,50	221,00
2,51 à 3,50	90 %	298,35	198,90
3,51 à 4	70 %	232,05	154,70

Tableau 9: Détail de la prime d'ICHN dans les zones de montagne (sources : DAAF, 2014 - 2015)

Mesures Agro – Environnementales 2014 - 2015	
Catégorie	Montant
Mesures Herbagères Agro-Environnementales (MHAE)	220 € / ha

Tableau 10: Détail des primes MHAE (sources : DAAF, 2014 - 2015)

La MHAE n'est plus plafonnée sur les zones pâturées mais il faut exclure les zones de fauche. Pour être éligible, il faut limiter l'apport en azote et le chargement doit être compris entre 0,3 et 2 UGB/ha.

⁵ Chargement 2015 = nombre d'UGB moyen BDNI 2014 / surfaces fourragères déclarées en 2015

AIDES INTERPROFESSIONNELLES ARIBEV 2015

Les aides se composent de :

- la **modulation** (mise en place pour compenser la hausse des prix des concentrés)

Modulation	du 01/01/2014 au 28/02/2014	du 01/03/2014 au 30/06/2014	du 01/07/2014 au 30/06/2015	du 01/07/2015 au 31/12/2015
Engraissement	en € / kg carcasse			
Broutard (<i>femelle et mâle</i>)	0,56	0,50	0,43	0,38
Réforme	0,45	0,39	0,32	0,21
Reproducteur	en € / tête			
Broutard femelle	157,67	139,00	121,00	107,00
Broutard mâle	169,33	150,00	130,00	115,00
Génisse	247,00	218,00	188,00	165,00
Taureau	379,00	334,00	288,00	252,00
Ventes boucherie pour les Naisseurs-Engraisseurs (NE) en € / kg carcasse				
Génisse ou jeune bovin	1,41	1,35	1,14	0,98
Ventes boucherie pour les ENGraisseurs (ENG) en € /kg carcasse				
Génisse ou jeune bovin	0,98	0,85	0,71	0,60

Tableau 11: Détail de la modulation, appliquée sur le prix de vente, selon la catégorie d'animal (sources : Sicarévia)

- le **soutien qualité** (pour les génisses et jeunes bovins de boucherie)

Soutien qualité	Jeune bovin	Génisse	Jeune bovin laitier
Poids carcasse	en € / kg carcasse		
≤ 200 kg	1,28	1,68	2,00
201 - 220 kg	1,32	1,72	
221 - 240 kg	1,37	1,77	
241 - 260 kg	1,40	1,80	
261 - 280 kg	1,43	1,83	
281 - 300 kg	1,46	1,86	
301 - 320 kg	1,48		
321 - 340 kg	1,50		
341 - 360 kg	1,51		

Tableau 12: Détail du soutien qualité, appliqué sur le prix de vente, selon la catégorie d'animal (sources : Sicarévia)

- le **FODEBO** (fond de développement bovin)

FODEBO	Broutard femelle	Réforme	Génisse	Jeune bovin laitier
En €/ kg carcasse	0,60	0,75	0,30	0,40

Tableau 13: Détail du FODEBO, appliqué sur le prix de vente, selon la catégorie d'animal (sources : Sicarévia)

La **cotisation interprofessionnelle** est de -0,11 € / kg carcasse pour toutes les ventes de boucherie.

Le **fonds de développement naisseur** est une autre cotisation qui s'applique aux élevages naisseurs (NS, NDV, NE) et qui s'élève à -12 € / tête pour les ventes reproducteurs et -7€/ tête pour les broutards d'engraissement et les ventes de boucherie des Naisseurs-Engraisseurs⁶.

⁶ Les NE payent la cotisation interprofessionnelle et le fonds développement naisseur pour les ventes de boucherie (génisses et jeunes bovins).

CHARGES OPERATIONNELLES 2014 - 2015

Prix moyen des concentrés pour bovins 2015					
Naisseurs Strict et avec Diversification Végétale (NS et NDV)				361 € / T	
Naisseurs Engraisers et ENGrasiers mâles (NE et ENGm)				370 € / T	
Frais d'élevage et frais vétérinaires moyens par UGB 2014					
Unité	Code système	NS	NDV	NE	ENGm
En € / UGB	Frais d'élevage ⁷	35	10	30	55
	Frais vétérinaires ⁸	55	65	70	60
	Total	90	75	105	115
Autres charges opérationnelles 2015					
Poudre de lait : Celtaït		2,21 € / kg			
CMV ⁹ : Vitaform		15,95 € / sac de 25 kg			
Foin		313 € / T			
Paille		120 € / T			
Engrais prairie (33.11.06)		660 € / T			
Mélasse		121,50 € / T			
Balle ronde d'enrubannage		60 € (livrée en élevage)			
Services du Département Production de la Chambre d'agriculture 2015					
Suivi reproduction					
Forfait annuel par exploitation		51,91 € + (7,84€ x nombre moyen de vaches)			
Prix non adhérent		19,59 € / vache			
Contrôle de Performance (CP)					
Bovin viande naisseurs – Formule VA0		51,91 € / an(<i>pas de pesée</i>)			
Bovin viande naisseurs – Formule VA4		4,02 € x nombre moyen de vaches			
Bovin viande engraisers		51,91 € + (0,98 € x nombre de pesées)			
Bovin viande génisses		51,91 € + (0,98 € x nombre de pesées)			
Prestations IPG bovins					
Forfait élevage bovins		20 € / n° d'exploitation			
Boucle bovine		4,61 € / paire de boucle			
Forfait Etat Civil Bovin (ECB)		55 € / n° d'exploitation			
Accès portail internet		7 € / mois d'abonnement			

Tableau 14 : Prix moyens de certaines charges opérationnelles des élevages réunionnais de bovin viande (sources : Réseau Elevage Réunion et Sicalait 2015)



Attention, les postes de charges ci-dessus ne représentent qu'une partie des charges opérationnelles! Dans une étude, penser à rajouter : les pensions, les assurances, les taxes, ...

⁷ Frais d'élevage = contrôle de performance + frais de reproduction + frais divers d'élevage (identification, GDS, cotisations syndicat de race, petites fournitures d'élevage, parages).

⁸ Frais vétérinaires = honoraires + produits véto + prophylaxie + analyses.

⁹ CMV = Condiments, Minéraux, Vitamines et additifs alimentaires.

CHARGES STRUCTURELLES 2014



Attention, les charges structurelles présentées correspondent à l'exploitation et non à l'atelier bovin viande ! Par conséquent, il ne faut pas oublier que certains systèmes sont diversifiés (cane à sucre ou de la pomme de terre). Dans une étude, penser à rajouter : les travaux réalisés par des tiers, les charges salariales, le fermage ...

Quelques postes de charge de structure pour l'exploitation				
Code système	NS	NDV	NE	ENGm
Carburant – lubrifiant / ha SAU	120 €	200 €	110 €	600 €
Entretien matériel / ha SAU	150 €	150 €	75 €	700 €
Assurance / ha SAU	80 €	150 €	65 €	300 €
Eau + électricité / UGB	30 €	20 €	7 €	70 €
Frais de gestion	2 500 €	500 €	2 500 €	2 500 €
Cotisations sociales	1 370 €	880 €	2 245 €	1 780 €
Divers ¹⁰	4 000 €	700 €	3 500 €	2 000 €

Tableau 15: Charges structurelles moyennes d'une exploitation réunionnaise de bovin viande (sources : Réseau 2014)

VALEURS D'INVENTAIRE DU CHEPTTEL

Boucherie	Poids	Valeur		
Broutard femelle	---	3,60 € / kg		
Broutard mâle	---	4,71 € / kg		
Génisse	250 kg	3,45 € / kg		
	> 300 kg	2,80 € / kg		
Jeune bovin	250 kg	4,67 € / kg		
	> 300 kg	3,36 € / kg		
Reproducteur	Race	Poids moyen	Standard	Supérieure
Vache allaitante	Rustique	650 à 680 kg	1 500 €	1 600 €
	Limousine	650 à 680 kg	1 600 €	1 800 €
	Tout venant	580 kg	1 400 €	---
Reproducteur	Age	Poids moyen	Standard	Supérieure
Génisse pleine	> 30 mois	600 kg	2 116 €	2 300 €
Génisse à saillir	22 à 26 mois	470 kg	1 840 €	2 000 €
Génisse velle	10 à 14 mois	300 kg	1 564 €	1 700 €
Génisse de l'année	1 à 4 mois	150 kg	690 €	750 €
Taureau	10 mois	350 kg	2 200 €	---
	> 15 mois	500 à 650 kg	3 200 €	---
Veau allaitant	1 mois	70 kg	260 €	---

Tableau 16: Valeurs d'inventaire du cheptel bovin viande réunionnais (sources: Réseau)

¹⁰ Frais divers et achat de petits matériels

COEFFICIENT UGB

L'Unité de Gros Bétail (UGB) est une unité employée pour pouvoir comparer ou regrouper des effectifs d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

Par définition, 1 vache laitière = 1 UGB.

Des équivalences sont définies sur la base des besoins alimentaires des animaux.

Le calcul des UGB pour chaque catégorie de cheptel se fait en multipliant les effectifs de la catégorie par le coefficient indiqué au prorata du temps de présence sur une année.

Bovins race à viande	
Catégorie	Coef UGB
Vaches allaitantes	0,85
Vaches finition	1,10
Veaux femelles avant sevrage	0,20
Veaux femelles sous la mère	0,20
Veaux Aveyron	0,40
Veaux mâles avant sevrage	0,20
Génisses - 1 an	0,40
Génisses 1-2 ans	0,60
Génisses + 2 ans	0,80
Génisses 24-28 mois finition	0,90
Génisses 30-36 mois finition	0,95
Mâles - 1 an	0,45
Mâles 1-2 ans	0,60
Mâles 2-3 ans	0,80
Mâles + 3 ans	1,00
Taureaux reproducteurs	1,00
Taureaux finition	1,20
Bœufs -1 an	0,45
Bœufs 1-2 ans	0,60
Bœufs 2-3 ans	0,80
Bœufs + 3 ans	1,00
Bœufs 24-36 mois en finition	1,00

Tableau 17: Table de conversion UGB
(sources : Institut de l'Élevage)

GRILLE DE RENDEMENT SELON LE TYPE GENETIQUE

A utiliser pour passer d'un poids vif (départ d'exploitation) à un poids carcasse (froide).

	Veau de boucherie au pis	Taurillon et taureau de réforme	Génisse de boucherie	Bœuf	Vache de réforme
Charolais		60	55	57	53
Limousin	66	61	57	59	55
Blonde d'Aquitaine	67	62	58	60	56
Maine-Anjou		58	54	56	53
Rustique Salers		57	52	53	50
Charolais x Rustique		59	54	56	52
Charolais x Pie noir	62	56	52	53	51
Charolais x Montbéliard	65				
Normand x Montbéliard	60	55	52	53	50

Tableau 18: Rendement des bovins viande selon le type génétique et la catégorie (sources : ITEB, 1990)

FICHE DE PRODUCTION ENGRAISSEMENT DE TAURILLONS avec broutard 7 ou 10 mois

Catégorie	males tout venant
Coef. UGB sur 12 mois	0,75
Nbre de mois de présence	10,5
UGB sur la durée de présence	0,66

Les prix de vente des animaux sont détaillés page 4.

De même le coût des charges opérationnelles et structurelles est estimé en page 7 et 8.

	Taurillon(brd 7 m ois) <i>Exemple de plan de production</i>		Taurillon(brd 10 m ois) <i>Exemple de plan de production</i>	
DATES	entrée engraissement 01-janv.	vente 15-nov.	entrée engraissement 01-janv.	vente 28-oct.
Nb de jours		318		300
POIDS vifs	260 kg	610 kg	300 kg	630 kg
G.M.Q.		1100		1100
Consommation FOURRAGES <i>en kg de Matière Sèche Utile par jour</i>		Totaux	Totaux	
- Canne fourragère	<---- 5,7 ---->	1197 kg	<---- 6 ---->	1260 kg
Choux de canne	<---- 7,5 ---->	810 kg	<---- 8 ---->	720 kg
Consommation CONCENTRE <i>en kilos bruts par jour</i>				
Ration 1				
croissance	<---- 3,6 ---->	1144,8 kg	<---- 4 ---->	1200 kg
finition	<---- 2,2 ---->	528 kg	<---- 2,5 ---->	750 kg
CMV	<---- 80 g ---->	25,44 kg	<---- 80 g ---->	24 kg
Observations (ex. Interventions)				

Tableau 19: Exemple de plan de production de l'atelier taurillon d'engraissement moins de 10 mois
(sources : Chambre d'Agriculture de La Réunion)

FICHE DE PRODUCTION ENGRAISSEMENT DE GENISSES avec broutarde plus de 10 mois

Catégorie	Femelles tout venant
Coef. UGB	0,7
Nombre de mois de présence	10,9
UGB sur la durée de présence	0,6

Les prix de vente des animaux sont détaillés page 4.

De même le coût des charges opérationnelles et structurelles est estimé en page 7 et 8.

	Génisse (broutardes + 10 mois)		
	Entrée	Engraissement	Vente
Dates	01-janv		26-nov
Nombre de jours d'engraissement		329 j	
Poids vif	240 kg		470 kg
GMQ		700 g/j	
Consommation de fourrages	<i>en kg de Matière Sèche Utile par jour</i>		Totaux
Canne fourragère	<----- 4 kg MS/j ----->		1304 kg
Choux de canne	<----- 3 kg MS/j ----->		1015 kg
Ensilage	<----- 4 kg MS/j ----->		1304 kg
Consommation de concentrés	<i>en kg brut par jour</i>		Totaux
Croissance	<----- 4 kg ----->		1314 kg
Finition	<----- 1 kg ----->		329 kg
CMV	<----- 60 g ----->		19,8 kg

Tableau 20: Exemple de plan de production de l'atelier génisse d'engraissement plus de 10 mois
(sources : Chambre d'Agriculture de La Réunion)

CONTACTS



Chambre d'Agriculture de la Réunion

Tel. : 02 62 96 20 50.

2, ligne Paradis 97 410 SAINT PIERRE

Pôle Développement Animal

Emmanuelle PAYET, chargée de mission

emmanuelle.payet@reunion.chambagri.fr

Sulliman MOULLAN, animateur réseau

sulliman.moullan@reunion.chambagri.fr

Guibert HOAREAU, conseiller de suivi naisseur

guibert.hoareau@reunion.chambagri.fr

Fabrice BALOU, conseiller de suivi engraisseur mâle

fabrice.balou@reunion.chambagri.fr

Appuis nationaux

Pierre-Emmanuel BELOT

gallot@itavi.asso.fr

Tel.: 01 45 22 62 36

7 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS

Arnault VILLARET, Institut de l'Élevage

arnault.villaret@idele.fr

Tel.: 01 40 04 53 31

149 rue de Bercy 75595 Paris cedex 12



LES RESEAUX DE REFERENCES

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des départements d'outre-mer. Ils associent des éleveurs, ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des groupements de producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France

Mai 2016